

**FORMULAIRE
DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE**



Municipalité des Éboulements
2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : (418) 489-2988
Courriel : municipalite@leseboulements.com

DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE

IMPORTANT, LORS DU DÉPÔT DE LA PRÉSENTE DEMANDE VOUS DEVEZ VOUS ASSURER QUE :

- Le formulaire est dûment complété en lettres moulées afin d'en faciliter sa lecture;
- Les documents nécessaires à la demande sont annexés au formulaire;
- Le formulaire est dûment signé par le requérant ou son mandataire.

LES FRAIS POUR LE TRAITEMENT DE CETTE DEMANDE SONT EXIGIBLES LORS DE LA SIGNATURE DU PERMIS ET SONT NON REMBOURSABLES.

LA MUNICIPALITÉ PEUT SUSPENDRE, ANNULER OU RÉVOQUER LE PERMIS D'UN TITULAIRE QUI, AU COURS DE LA DURÉE DU PERMIS, CESSE DE SATISFAIRE AUX EXIGENCES DEMANDÉES PAR LE PRÉSENT FORMULAIRE ET DE DIVERS RÈGLEMENT.

DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE

1. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : (AA/MM/JJ : ___/___/___)

Numéro civique : _____ Nom de la rue : _____ App. _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : (____) _____ Poste (____) Télécopieur : (____) _____

Cellulaire : (____) _____ Adresse courriel : _____

2. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME, DE LA COMPAGNIE OU DE L'ASSOCIATION

Nom de l'organisme : _____

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____

Numéro civique : _____ Nom de la rue : _____ Bureau. _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : (____) _____ Poste (____) Télécopieur : (____) _____

Cellulaire : (____) _____ Adresse courriel : _____

Nom du mandataire autorisé (personne responsable) _____

Statut juridique de l'organisme : _____ Organisme à but non lucratif _____ Compagnie

3. PÉRIODE DE LA DEMANDE

Date de début de l'activité : _____
Année mois jour

Date de fin de l'activité : _____
Année mois jour

Le permis permet à son détenteur de vendre, de solliciter ou de collecter entre 10 h et 19 h, du lundi au samedi. Le permis est valide pour une période de 7 jours consécutifs (ou moins si demandé)

4. DROITS EXIGIBLES

- 100 \$ par période de 7 jours

Les droits exigibles peuvent être payés en argent

DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE

5. DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Copie des lettres patentes ou charte de l'organisme ou de la corporation enregistrée;
- Copie d'un permis délivré conformément à la Loi sur la protection du consommateur si les biens sont vendus ailleurs qu'à l'endroit où est établi son commerce et que le montant de la vente est plus de 100 \$;
- Lettre identifiée au nom de l'Organisme et signée par son directeur ou son responsable, décrivant le but de la demande (description);
- Liste des biens vendus, leur description et leur coût :
- Liste comportant les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui feront le porte-à-porte;
- Droits exigibles.

6. ATTESTATION ET SIGNATURE

JE SOUSSIGNÉ(E) _____ ATTESTE PAR LA PRÉSENTE QUE JE M'ENGAGE À OBTENIR TOUTES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES PRÉVUES À TOUTE LOI OU À TOUT RÈGLEMENT APPLICABLE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET À CEUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE LA FONCTION DE « COLPORTEUR » OU « VENDEUR ITINÉRANT » ET À FOURNIR LES DOCUMENTS DEMANDÉS ET À CERTIFIER QUE LES RENSEIGNEMENTS SONT EXACTS.

Signé à _____ ce _____ jour de _____ 20_____

Signature requérant autorisé

7. ENVOI DE LA DEMANDE

Acheminez le formulaire de demande complété accompagné de tous les documents requis 10 jours ouvrables minimum avant la date désirée de votre activité.

1) Par courriel : municipalite@leseboulements.com

2) En personne ou par la poste :

Municipalité des Éboulements

2335, Route du Fleuve

Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Information : 418 489-2988